

Pour un service public régional de la culture

Quo qu'en dise le Président de la République, c'est la volonté de la droite au pouvoir de retirer aux régions et aux départements la compétence générale qui leur permet aujourd'hui de fournir avec les communes, la majorité des financements publics en faveur de la culture, cela annonce la mort de milliers de compagnies d'associations et de lieux, la mise au chômage de milliers d'artistes salariés ou intermittents.

A cette vision mortifère du mouvement de la création et de l'action culturelle il faut opposer des politiques régionales offensives.

L'ambition émancipatrice qui est la notre doit faire de la culture une priorité, un bien commun public, une compétence partagée et librement décidée entre l'Etat et toutes les collectivités territoriales.

Dans cet esprit, nous nous engageons à mettre en œuvre la principale décision des assises régionales de la culture qui se sont tenues durant le dernier mandat. Nous proposons de mettre en place **une Conférence Régionale Permanente de l'art et de l'action culturelle** qui réunirait à l'initiative de la Région les représentants des autres collectivités et des professions artistiques et culturelles.

Agir pour la défense des services publics nationaux

Cette Conférence élaborerait des schémas de développement dans tous les territoires, mettraient en cohérence les aides à la création, l'appropriation populaire et citoyenne de l'art et de la culture, la diversité et le métissage culturels. Elle garantirait leurs financements, leurs mises en œuvre et leurs évaluations. Elle pourrait être dotée d'une part des budgets publics sous forme d'une gestion participative par les acteurs culturels eux-mêmes.

La Région considérera la culture comme une priorité budgétaire parce que c'est une dimension transversale à toutes les autres dans une perspective émancipatrice et éducative, afin de lutter contre toutes les formes actuelles de populisme, d'obscurantisme et de refus de l'autre.

Elle favorisera toutes les formes de culture, le métissage culturel et le dialogue interculturel en région, à l'échelle internationale et particulièrement euroméditerranéenne.

Nous ferons évoluer le chèque culture régional d'un simple outil d'accès à certain biens en un véritable "pass culture" qui permettra aux jeunes de s'approprier l'ensemble des pratiques artistiques et d'accéder à tous les lieux culturels.

Elles soutiendra une économie de la culture qui s'appuie essentiellement sur l'économie sociale et sur le tissu de très petites entreprises culturelles.

Enfin, nous ferons de Marseille Provence capitale européenne de la culture dont la Région est co-propriétaire, l'affaire de tous les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de tous ces acteurs culturels, une grande affaire populaire et citoyenne.

Enfin la région doit agir en faveur de la défense des services publics nationaux menacés de privatisation (Poste, hôpitaux, école, université, énergie...), et pour des services publics efficaces, étendus et démocratisés. Son rôle d'aménageur du territoire doit prendre en compte cette dimension essentielle pour la vie quotidienne.

Les biens communs de l'humanité doivent échapper entièrement à la finance et à la concurrence. Il faut qu'ils ouvrent sur des droits les plus universels possibles. Il s'agit pour nous, en lien étroit avec les salariés et les usagers d'inventer des services publics nationaux et décentralisés, socialement et écologiquement efficaces pour répondre aux besoins.

Une charte des services publics et un Observatoire régional des besoins en services publics pourraient permettre à la région de jouer ce rôle.